

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

Etablissement + logo



Canevas d'un Projet de l'Etablissement

Établissement :	
Faculté /Institut :	
Département :	
Laboratoire (s) :	
Code (s) du (des) Laboratoire (s) :	
Axe de recherche ⁽¹⁾ :	
Sous-axe de recherche ⁽¹⁾ :	
Intitulé du projet ⁽²⁾ :	
Domaine :	
Filière :	
Durée envisagée pour la réalisation du projet :	04 ans
Informations sur le Projet	
Objectifs : décrire en détail la relation du projet avec le développement et les besoins de l'établissement (Joindre résumé du projet d'établissement).	
Adéquation des thématiques proposées avec le référentiel national des axes de recherche prioritaires :	
Problématique et méthodologie :	
Moyens humains existants pour la réalisation du projet :	
Moyens matériels existants pour la réalisation du projet :	
Collaborations locale, régionale, nationale et internationale : (Joindre la convention, le programme de travail et l'échéancier commun).	
Planning de travail :	1 ^{ère} année
	2 ^{ème} année
	3 ^{ème} année
	4 ^{ème} année
Résultats attendus : (Détailler les résultats attendus des quatre axes)	Développement de l'établissement :
	Formation Doctorants : nb. de thèses =....
	Production Scientifique :
	Impacts socio-économiques :



⁽¹⁾ Conformément au référentiel national des axes prioritaires de recherche.

⁽²⁾ Trois (03) membres par projet et 3 doctorants max par projet.

Encadrements/Co-Encadrements de thèses des doctorants membres de projet



Sujet 1 : Intitulé : Spécialité *: Encadreur : Co-encadreur :
Sujet 2 : Intitulé : Spécialité* : Encadreur : Co-encadreur :

* Conformément à la nomenclature des spécialités de chaque filière.

Membres de projet de rang magistral		
Rôle :	Chef de projet	<input type="radio"/>
	Membre	<input type="radio"/>
Encadrement :	Encadreur	<input type="text"/>
	Co-Encadreur	<input type="text"/>
Nom :	Prénom :	Grade :
Fonction :		Etablissement :
Dernier Diplôme :		
Adresse Mail :		Téléphone :

Les cinq (05) dernières publications scientifiques

Publications internationales	Titre :	
	Revue :	
	Lien :	

Publications Nationales	Titre :	
	Revue :	
	Lien :	

VISAS



<p><u>Chef de Département (Ecole)</u> <u>Doyen de la Faculté/Directeur d'institut</u> <u>(Université/ Centre universitaire)</u></p>	<p><u>Instance chargée de l'évaluation</u> <u>(désignée par le chef d'établissement)</u></p>
<p><u>Visa du Chef de l'établissement</u></p>	

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Logo de l'Établissement

Décision n°..... du

Le Recteur/Directeur de

- Vu
- Vu
- Vu.....
- Vu.....
- Vu
- En application de note relative à l'organisation de la formation de troisième cycle au titre de l'année universitaire 2022/2023 ;
- Conformément au canevas de présentation de l'offre de formation doctorale au titre de l'année 2022/2023 ;
- Suite au procès-verbal de l'instance (préciser l'instance) responsable de l'évaluation des projets de l'établissement désignée en date du, relatif à la proposition du projet de l'établissement exprimée par Monsieur (Porteur du projet) dans la filière

DECIDE

Article 1^{er} : La présente décision a pour objet de valider le projet de l'établissement proposé par Mme/Mr dans le but d'habiliter une offre de formation doctorale dans la filière au titre de l'année universitaire 2022/2023.

Art. 2 : Le vice-recteur/directeur adjoint chargé de la formation Doctorale, le doyen/directeur d'institut de et le chef du département, sont chargés, chacun en ce qui la concerne, de l'application de la présente décision une fois que la formation doctorale de la filière est habilitée.

Le Recteur/Directeur